



Quand les citoyens protègent la terre

UN PROJET PHARE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA PÉRIPHÉRIE DE CAVAILLON

Le projet

Le collectif *Sauvons nos terres 84* présente un projet de transition écologique pour la périphérie de Cavaillon. Il vise à créer une ceinture d'agriculture périurbaine. Comme l'ont montré d'autres expériences, les ceintures agricoles sont un levier de prospérité et d'attractivité pour un territoire. En fédérant des acteurs venus d'horizons divers, on aboutit à une réalisation mobilisatrice et d'intérêt général.

Cette ceinture agricole se cultivera selon les principes de l'agro-écologie qui est une des réponses pertinentes aux grands défis globaux en matière de développement économique, social et environnemental. Une grande diversité de productions y sera développée : productions maraîchères, fruitières, légumineuses, plantes médicinales ruchers, petits élevages [caprins, ovins, porcins, volailles] etc. Seront aussi installées sur place ou à proximité des unités artisanales de valorisation.

L'objectif de ce projet sera l'approvisionnement de la restauration collective, scolaire et hospitalière, des magasins bio et de la population de Cavaillon. Il sera atteint dans le cadre du plan alimentaire territorial piloté par le Parc Naturel Régional du Luberon. La création d'un magasin de producteurs permettra l'accès direct des habitants, l'absence d'intermédiaire offrant une rémunération juste des agriculteurs et un prix accessible aux consommateurs.

La valorisation des déchets organiques issus de la restauration et des productions agricoles sera mise en œuvre par la création de petites unités de méthanisation et de compostage collectif. Il sera également possible de réutiliser les eaux usées (loi du 25 mai 2020).

Ce projet générera des emplois diversifiés, y compris dans des filières inédites en cette période où le risque de chômage est important. Il est reconnu qu'un emploi agricole induit 7 à 8 emplois. Seront proposées des formations dans les domaines de la transition énergétique, de l'agroécologie...

Par ailleurs, ce projet aura une dimension éducative et culturelle. Des animations permettront à des élèves de comprendre le lien entre production et alimentation agricoles. De plus, la création de jardins partagés permettra à des personnes sans jardin de cultiver et d'échanger sur leurs pratiques. Tournées vers l'avenir, ces terres agricoles seront aussi ancrées dans l'histoire de Cavaillon. En effet, il est possible d'imaginer y créer, un espace rappelant son passé (exposition éphémère, labyrinthe, etc. un musée des fruits et des légumes.). Et pourquoi pas des formes de reconstitution festive de la « belle époque » de Cavaillon.



Pourquoi ce projet :

Aujourd'hui, le contexte actuel oblige à la préservation de la biodiversité et le dérèglement climatique incite à préserver les espaces naturels et agricoles afin de limiter l'étalement

Urbain. Cette obligation est désormais reconnue par l'État français. Ces derniers mois, l'épisode du COVID 19 a montré que la dépendance à de longues chaînes d'approvisionnement en flux tendu – coûteuses pour l'environnement - rend vulnérable notre système d'approvisionnement alimentaire. Il est apparu également que les plus fragiles pendant cette pandémie - souvent les plus modestes - étaient ceux qui étaient atteints par l'obésité, le diabète ou les maladies cardiovasculaires. Le lien entre ces maladies et une alimentation de mauvaise qualité n'est plus à démontrer.

Les terres concernées par le projet sont de fortes valeurs agronomiques et sont traversées de canaux d'irrigation. Elles contribuent à la recharge en eau de la nappe de la Durance où sont installés les pompes qui permettent l'alimentation en eau potable de nombreuses communes du sud Vaucluse. Les risques d'inondations sont élevés à Cavaillon et imposent de laisser l'eau s'infiltrer dans les sols. Enfin, cette zone est une des portes d'entrée du Parc du Luberon, réputé pour la qualité de ses paysages à préserver.

Le contexte économique du bassin de vie de Cavaillon n'est pas mis de côté. Cette commune vieillissante concentre une des populations les plus pauvres des villes du Vaucluse, le taux de chômage y est élevé et un quart de la population est sans diplôme. Les entreprises de commerces, de services divers, de logistique et de transports offrent 60% des emplois, dont beaucoup d'emplois intérimaires, de CDD ou de contrats saisonniers. La spécialisation de la ville dans la logistique et les transports est l'aboutissement d'une histoire longtemps marquée par la prospérité agricole des environs de la ville à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Mais désormais, l'idée de poursuivre dans cette voie pose un double problème. D'une part, ces entreprises sont fortement consommatrices d'espaces alors que Cavaillon est très limité en terrains disponibles. D'autre part, il est souhaitable de créer des emplois plus qualifiés et durables que ceux proposés par ces secteurs d'activités.

Ce projet tient enfin compte de la place essentielle du tourisme pour ce bassin de vie et de la nécessité de préserver ses paysages pour maintenir l'attractivité de la région. Il permet donc de renouer avec ce qui a fait la prospérité de Cavaillon.

Comment ce projet s'articulera-t-il :

Ce projet sera un tremplin pour les agriculteurs qui souhaiteraient s'installer, notamment ceux des lycées agricoles locaux. Cela pourrait se faire avec la mise en place de plusieurs Espaces Test Agricole [ETA]. Ces derniers seront pilotés en partenariat avec AGRITEST84, l'espace-test agricole de Vaucluse, un dispositif multipartenarial pour l'installation. Toutes les formes de coopération entre les agriculteurs seront encouragées. Enfin, dans le cadre du plan alimentaire territorial et donc en lien étroit avec la restauration collective, les nouveaux installés auront la garantie d'une part de marché et donc de revenus stables.

Créer cette ceinture agricole implique de revenir sur l'attribution à l'extension urbaine des zones AU du PLU de Cavaillon [les Banquets, le Bout des vignes, le Camp, la route des Taillades]. Pour sauvegarder cette ceinture, la commune ou l'agglomération seront à



L'initiative de la mise en place d'un statut juridique permettant de protéger les zones agricoles et naturelles. 1

Ce projet, porté par l'agglomération, sera confié à un comité de pilotage comprenant de nombreux acteurs, privés et publics, ce qui permettra une meilleure communication entre ceux-ci. Il inclura des acteurs institutionnels, des acteurs agricoles du département, des syndicats, des acteurs associatifs, des lycées agricoles et Centres de formation. 2

Pour financer ce projet, il existe plusieurs sources portées par des organismes tels que l'ADEME [Agence de la transition écologique], la Région [notamment le programme de développement rural FEADAR], HORIZONS 2020 et le Programme de développement rural régional, Graines d'Avenir 2020, et l'Agence nationale de la recherche, pour n'en citer que quelques-uns.

Un projet valorisant pour Cavaillon et ses environs proches qui montrera la façon dont l'agglomération a su s'insérer dans une vision holistique, réaliste qui préserve la biodiversité, limite le dérèglement climatique et s'achemine vers l'autosuffisance alimentaire. Sa réussite permettra de nouer et consolider des liens avec des partenaires qui ont la même vision, le même horizon à atteindre pour une alimentation saine et pourvoyeuse d'emplois.

L'exemplarité de ce projet global suscitera visites et rencontres.

¹ Zone agricole à protéger - ZAP, Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces naturels et agricoles périurbains-PENAP, Programme d'intérêt général - PIG).

² Il inclura des acteurs institutionnels (Région Sud, Communauté d'agglomération, commune de Cavaillon, Robion, les Taillades et Cheval Blanc, l'Agence de l'eau, le Parc du Luberon et les CAT) ; des acteurs agricoles du département (la SAFER, la Chambre d'Agriculture 84, l'ADEME, le MIN, AgriBio 84, Aval bio 84, l'ADEAR 84, la Confédération paysanne, le GRAB) ; des syndicats (le Syndicat Durance Ventoux, l'ASA du canal St Julien et l'ASA Cabedan Neuf) ; des acteurs associatifs (Terre de liens, SNT84, l'Avec, le Village, le Maquis, l'APTE...), des lycées agricoles et Centres de formation.